

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud

SÉANCE du 07 février 2014

Délibération n° 07-2014

Le Conseil d'administration approuve la nouvelle proposition de répartition des points de NBI 2013/2014.

Membres en exercice : 27 membres

Votes : 18

Pour : 17

Contre :

Abstention : 1

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean PEETERS



Document(s) en annexe au présent extrait : Dispositif NBI 2013/2014
Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 13 février 2014

Document mis en ligne le : 13 février 2014